## DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

# DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019

Délibération n° 2019.10.309

Cohésion sociale : programmation des actions 2019

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 09 octobre 2019

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

### <u>Membres présents</u>:

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

#### Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, José BOUTTEMY à Véronique ARLOT, Danielle CHAUVET à Anne-Sophie BIDOIRE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jean-Claude COURARI à Jean-Marie ACQUIER, Joël GUITTON àPhilippe VERGNAUD, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, François NEBOUT à Annie MARAIS, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Christophe RAMBLIERE à Michel BUISSON, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Eric SAVIN à Gilbert CAMPO

#### Excusé(s):

Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2019**

**DELIBERATION** N° 2019.10.309

COHESION SOCIALE	Rapporteur: Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**COHESION SOCIALE: PROGRAMMATION DES ACTIONS 2019** 

Les politiques de l'habitat, de la ville, de la culture, de mobilités, du développement durable de GrandAngoulême concourent à l'objectif de cohésion sociale du territoire de l'agglomération. Cependant des actions spécifiques sollicitent le soutien de GrandAngoulême en raison de leur transversalité.

Vu les inscriptions décidées au budget primitif ;

Il convient de décider de la programmation 2019 en matière de cohésion sociale de GrandAngoulême comme suit :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Exposition photographique « Plus qu'un logement »	Association Pierre Sémard	650,00 €	
Accès au droit des personnes LGBT	ADHEOS	2 500,00 €	

Le montant total des actions programmées s'élève à 3 150 €.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission Proximité, Equilibre et Identité Territoriale du 1<sup>er</sup> octobre 2019,

#### Je vous propose:

**D'APPROUVER** les subventions au titre de la programmation 2019 en matière de cohésion sociale telles que détaillées ci-dessus.

DE PRECISER que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :		
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :	
25 octobre 2019	25 octobre 2019	